

CANDIDATURE à des fonctions d'enseignant chercheur contractuel

MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER :

1 – Inscription sur l'application <https://recrutement.insa-lyon.fr/EsupDematEC-ATER/login>

Consignes en page d'accueil de l'application

2 – Dépôt du dossier :

Date limite pour déposer votre dossier : 30/06/2025

Utilisez le login et mot de passe reçu pour déposer votre dossier sur l'application DEMATEC à l'adresse suivante :

<https://recrutement.insa-lyon.fr/EsupDematEC-ATER/login>

Aucun dossier papier ou dossier reçu par mail ne sera accepté !

Déposez l'ensemble de vos documents **en un seul fichier au format pdf.**

En cas de candidatures multiples, établir **un dossier par poste**. Tout dossier incomplet à la date de clôture sera considéré comme irrecevable.

Contact pour toutes informations complémentaires : Jeannette BUZZONI - jeannette.buzzoni@insa-lyon.fr -Tel : 04 72 43 71 62 ou drh-ec@insa-lyon.fr

LE DOSSIER DOIT COMPORTER :

Pour tous les candidats :

La notice ci-jointe dûment remplie

Une copie de la carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour

Copie(s) de vos diplômes (surtout du dernier diplôme obtenu)

Un CV détaillé + une lettre de motivation

Toutes expériences professionnelles réalisées doivent être justifiées : joindre copie des contrats de travail + attestation employeur qui valide les périodes travaillées. Pour les titulaires joindre la copie des arrêtés à disposition.

Pour les candidats de nationalité étrangère (non ressortissants C.E.E. :

Carte de séjour ou carte de résident en cours de validité

1 / Pour les candidats fonctionnaires de catégorie A :

1.1. Une pièce attestant de leur appartenance à la catégorie A de la fonction publique.

1.2. Une attestation d'inscription au doctorat ou à l'habilitation à diriger des recherches ou, à défaut, l'accord du futur directeur de thèse pour diriger les travaux de recherche du candidat. Les candidats qui ne sont pas titulaires du DEA à la date de clôture mais remplissant les autres conditions exigées bénéficieront d'une recevabilité conditionnelle, à charge pour eux de fournir ensuite toute pièce attestant de la réussite au DEA. Le contrat d'engagement ne sera établi qu'après production de cette pièce.

1.3. Pour les titulaires d'un doctorat :

Une copie du doctorat.

1.4. Les candidats **retenus** devront fournir en temps utile une copie de la demande de détachement pour les personnels titulaires, ou une copie de la demande de congé sans traitement pour les personnels stagiaires.

2 / Pour les candidats enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère :

2.1. Une copie du doctorat ou des titres et diplômes justifiant la demande d'équivalence.

2.2. Une attestation précisant qu'à la date du 1er septembre de l'année du recrutement, ils ont exercé pendant au moins 2 ans des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

3 / Pour les étudiants en cours de thèse :

3.1. Une attestation du directeur de thèse précisant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an, soit avant le 31 août de l'année suivante (qu'il s'agisse d'une première nomination ou d'un renouvellement) et qui confirme que le candidat est dans sa 4ème année de thèse.

4 / Pour les titulaires d'un Doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches :

4.1. Une copie du doctorat ou de l'habilitation.